

DISCOURS

Nous poursuivons un grand objectif commun, à savoir le renforcement de nos liens croissants avec la région Asie-Pacifique, et plus particulièrement avec la Chine. Nous voulons le développement de nos relations commerciales. Le Canada est un «vieil ami» de la Chine. Nous avons ouvert nos portes à la République populaire de Chine en étant l'un des premiers pays à établir des relations diplomatiques avec ce pays il y a un quart de siècle. Depuis plus de 20 ans, nous accordons à la Chine le traitement inconditionnel de la nation la plus favorisée.... Aujourd'hui, nous sommes parmi les plus ardents partisans de la réintégration de la Chine au GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] et de son adhésion à la nouvelle Organisation mondiale du commerce. La Chine et tous ses partenaires économiques ne peuvent que profiter de son retour rapide à l'organisation qui régleme le commerce mondial. Le Canada a favorisé cette réintégration, mais l'accession au GATT suppose une plus grande ouverture de l'économie chinoise et un engagement de la Chine envers un calendrier de réforme de ses régimes commercial et économique. En fait, l'élargissement de l'accès au marché chinois dépend de la prévisibilité, de l'ouverture et de la transparence du régime commercial qui le sous-tend. Une telle réforme est nécessaire pour satisfaire aux exigences du GATT, mais aussi pour donner suffisamment confiance aux investisseurs et aux partenaires commerciaux étrangers. La prospérité future du Canada sera fonction de sa capacité de renforcer ses liens avec cette région, qui englobe les marchés les plus dynamiques et à plus forte croissance. Nous pouvons réaliser cet objectif sur le plan multilatéral par notre participation à l'APEC, et sur le plan bilatéral par l'effort de l'Équipe Canada qui se trouve ici cette semaine.

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à l'Assemblée générale annuelle du Conseil commercial Canada-Chine, à Beijing, Chine, le 8 novembre 1994 94/69

ACDI

M^{me} Christine Stewart annonce un nouveau programme de coopération avec l'Afrique du Sud

Le 3 novembre 1994

M^{me} Christine Stewart, secrétaire d'État à l'Amérique et à l'Afrique, a annoncé aujourd'hui, au nom du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, les nouvelles orientations du programme d'aide bilatérale du Canada à l'Afrique du Sud. «Le Canada a joué un rôle crucial en appuyant les efforts de la populations sud-africaine vers le démocratie, a déclaré M^{me} Stewart. Nous entendons continuer d'appuyer ce pays au moyen d'un programme d'aide axé sur les processus de reconstruction et de développement».

Citoyenneté et Immigration

Le ministre Marchi dépose une stratégie à long terme en matière d'immigration et de citoyenneté ainsi que le plan d'immigration et de citoyenneté pour les années 1995 à 2000

Le 1^{er} novembre 1994

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, a présenté aujourd'hui une stratégie à long terme pour l'immigration et la citoyenneté. Il a aussi annoncé le plan d'immigration et de citoyenneté pour les années 1995 à 2000. La stratégie fait suite aux consultations nationales des huit derniers mois.... Dans son cadre stratégique, le Ministre a exposé une démarche cohérente à long terme et un plan de travail intensif caractérisé par l'équité, la durabilité et la conformité aux ressources disponibles. Par ailleurs, la stratégie tient compte de la réputation de nation humanitaire et équitable que le Canada s'est forgée dans le cadre de la collaboration internationale. Elle fait appel à des partenariats plus forts avec les provinces, les municipalités, les écoles et les organismes non gouvernementaux, où l'accent est mis sur l'intégration des immigrants à l'échelon local. La stratégie se veut pleinement respectueuse des responsabilités du Québec, inscrites dans l'accord que la province a signé avec le gouvernement fédéral, dans les domaines de la sélection et de l'établissement des immigrants.

Finances

Le ministre des Finances annonce son appui à l'émission de contrats à terme d'obligations de cinq ans du gouvernement du Canada à la Bourse de Montréal

Le 9 novembre 1994

Le ministre des Finance, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui l'appui du gouvernement fédéral au lancement de nouveaux produits à la Bourse de Montréal - des contrats à terme d'obligations de cinq